

TROILUS REMPORTE LE PRIX « ENTREPRENEUR DE L'ANNÉE » DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC, RECONNAISSANT SON LEADERSHIP DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'UN DES PLUS IMPORTANTS PROJETS DE CUIVRE-OR AU CANADA

Le 30 octobre 2025, Montréal (Québec) – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) (« Troilus » ou la « Société ») a l'honneur d'annoncer qu'elle s'est vu décerner le prix « Entrepreneur de l'année » par l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) lors du congrès annuel Xplor 2025 et du Gala de reconnaissance tenus à Montréal hier soir.

Ce prix souligne les sociétés ayant démontré un progrès exceptionnel, une vision claire et un leadership remarquable dans l'avancement d'un projet minier québécois. Troilus a été reconnue pour l'avancement discipliné du projet de cuivre et d'or Troilus, une année marquée par des jalons majeurs en ingénierie, en permis et en financement, alors que la Société se rapproche de la phase de construction.

Justin Reid, chef de la direction et administrateur de Troilus, a commenté : « *Nous sommes profondément honorés de recevoir cette reconnaissance de l'AEMQ. Elle reflète les efforts, la résilience et l'engagement extraordinaires de toute notre équipe. Au cours de la dernière année, nous avons livré sur tous les plans — de l'achèvement de notre étude de faisabilité au dépôt de notre étude d'impact environnemental et social, en passant par l'obtention d'un soutien financier international et la progression de l'ingénierie vers la préparation à la construction. Depuis 2018, notre mission est de transformer Troilus en un actif canadien solide sur le plan technique, responsable et stratégique, qui contribue au leadership du Québec en matière de développement durable des ressources. Ce prix revient à chaque membre de notre équipe, à nos actionnaires et à nos partenaires qui soutiennent cette vision.* »

Alain Poirier, directeur général de l'AEMQ, a ajouté : « *Troilus représente un exemple d'entrepreneuriat dans l'industrie minière québécoise. L'entreprise illustre une approche rigoureuse et innovante dans le développement responsable d'un projet d'envergure, qui renforce à la fois la vitalité économique du Québec et sa crédibilité sur les marchés internationaux.* »

Depuis sa formation en 2018, Troilus a accru sa base de ressources minérales de plus de 500 %, devenant ainsi l'un des plus grands projets de cuivre et d'or non développés en Amérique du Nord. L'étude de faisabilité publiée en mai 2024 décrit une opération à grande échelle de 50 000 tonnes par jour sur une durée de vie de mine de 22 ans, produisant en moyenne 303 000 onces d'équivalent or (soit 135,4 millions de livres d'équivalent cuivre) par année.

Depuis la publication de cette étude, Troilus a accéléré ses progrès sur tous les fronts alors qu'elle passe de la phase de faisabilité à celle du développement :

Financement du projet :

- A obtenu des lettres d'intérêt totalisant 1,3 milliard \$ US en soutien financier indicatif de la part d'agences de crédit à l'exportation (ECA) internationales (voir le communiqué du 21 novembre 2024).
- A établi un financement par emprunt mandaté de 700 millions \$ US, dirigé par un syndicat de prêteurs internationaux et soutenu par des ECA européennes (voir le communiqué du 13 mars 2025).
- A conclu des ententes indicatives d'approvisionnement à long terme avec Aurubis AG et Boliden AB, deux des principales fonderies européennes (voir les communiqués du 10 juillet 2025 et du 26 août 2025).

Permis :

- A déposé en juin 2025 l'étude d'impact environnemental et social (ÉIES) auprès des autorités provinciales et fédérales, marquant l'aboutissement de plus de cinq ans d'études environnementales et de consultations significatives avec les communautés locales et autochtones (voir le communiqué du 25 juin 2025).

Ingénierie :

- L'ingénierie de base a franchi le cap de 85 % d'avancement, sous la direction de BBA Inc. de Montréal, et se poursuit vers une transition fluide vers l'exécution détaillée en vue d'une décision de construction en 2026 (voir le communiqué du 15 octobre 2025).

Le projet Troilus est appelé à devenir un moteur majeur du développement économique et social du Québec et de la région de la Baie-James. Aux prix des métaux actuels, il devrait générer environ 6 milliards \$ CA en revenus fiscaux pour le Québec et 2,4 milliards \$ CA pour le Canada au cours de sa durée de vie, tout en employant directement plus de 1 000 personnes durant la construction et plus de 680 employés durant les opérations pendant plus de deux décennies.

La reconnaissance de Troilus à titre d'Entrepreneur de l'année souligne son rôle croissant en tant qu'actif canadien stratégique en minéraux critiques, aligné sur les priorités provinciales et fédérales visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement nationales, favoriser le développement durable des ressources et stimuler la prospérité régionale à long terme.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, positionnant ainsi Troilus comme un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'incidence de la distinction reçue sur la Société, l'incidence potentielle des ententes d'approvisionnement sur la Société et la probabilité que celle-ci parvienne à négocier des ententes d'approvisionnement définitives selon les modalités et le calendrier indiqués, ou qu'elle y parvienne tout court; la probabilité que des engagements de financement fermes suivent selon le calendrier prévu, ou pas du tout; la probabilité que des agences de crédit à l'exportation (ECA) fournissent un financement et des garanties, permettant à la Société d'avancer vers un ensemble de financement de construction complet; la capacité prévue du projet de cuivre-or Troilus et des plans de développement associés à faire progresser le projet vers la construction; l'incidence de la vérification diligente sur la structuration d'un financement par emprunt définitif pour le projet; la probabilité de structurer un tel financement avec clôture financière selon l'échéancier indiqué, ou pas du tout; ainsi que la structuration, l'identification et l'engagement de participants potentiels au financement, le potentiel de développement et le calendrier du projet, le mandat confié à BBA et son avancement jusqu'à son achèvement, et la probabilité que ce mandat progresse selon l'échéancier et le budget projetés et mène à une décision de construction selon les délais prévus, ou pas du tout. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « planifie », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « budget », « prévu à l'horaire », « estime », « projette », « entend », « continue », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou encore « croit », ainsi qu'à l'emploi de formulations indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront », « pourraient être pris », « surviendront » ou « seront réalisés ». Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et sur d'autres faits importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent considérablement des résultats futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces déclarations et informations reposent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures, ainsi que sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations diffèrent de façon significative de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs comprennent notamment : les fluctuations des devises, la conjoncture économique mondiale, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, notamment, sans s'y limiter : l'absence de garantie que Troilus remplira toutes les conditions nécessaires pour accéder à des tranches supplémentaires du prêt; les incertitudes liées à l'exercice de bons de souscription additionnels; l'absence de garantie que les programmes d'exploration de la Société mèneront à une expansion des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude associé aux études de faisabilité et autres études minières ou économiques, lesquelles reposent largement sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et d'autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et risques liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs de l'or et des autres

métaux; les accidents, conflits de travail et pénuries; les risques environnementaux et autres risques liés à l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, ceux décrits dans le plus récent formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et autres documents d'information continue disponibles sous le profil de la Société sur www.sedarplus.ca. Même si Troilus a tenté de cerner les facteurs importants pouvant entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux prévus. En conséquence, les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent.